

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN491

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A l'alinéa 347, substituer aux mots :

« les crises dans »,

le mot :

« selon ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel